

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 25 AOUT 2015

Président : CROS Claude
Secrétaire : PONCET Bernard

Présents : CROS Claude
DEKESTER HOLMIERE Pascale
PONCET Bernard
RAGA Sylvie
CROS Nicolas
GRIMSTONE Martine
BOSQUER Maryse

Convocation du 06 août 2015
Début de séance : 20 heures 30

Ordre du jour :

1. Vente terrain Mr Boussens, parcelle section A n°499,
2. Achat Moulin et Béal à Mr Monier,
3. Eoliennes : projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune par la société EDF EN France
 - a. Lancement des études,
 - b. Signature d'une promesse de bail
4. Logement social Impasse des Jardins,
5. Comptabilité : virement de crédits pour étude d'aménagement du Moulin,
6. Questions diverses.

1- Vente terrain Mr Boussens, parcelle section A n°499

La vente de la parcelle section A n°499 à Mr Boussens est suspendue en attente de la résolution de son accès depuis la RD510. La commune autorise le Maire à saisir le Tribunal Administratif en cas de non accord amiable.

2- Achat Moulin et Béal à Mr Monier

L'acte d'achat du Moulin et du Béal a été signé le 04 août 2015. L'architecte Matthieu Courtiade présentera son projet de réhabilitation dans les prochaines semaines.

3- Eoliennes

Le conseil municipal, par 6 voix pour et 1 abstention, donne son accord au projet d'installation éolien par la société EDF EN.

Le conseil municipal autorise :

- monsieur le Maire à signer avec EDF EN une promesse de bail ou tout autre document permettant l'avancement du projet,
- autorise EDF EN à installer 1 ou 2 mâts de mesure sur le site communal.

4- Logement social Impasse des Jardins

A suivre.

5. Comptabilité : virement de crédits pour étude d'aménagement du Moulin

Changement d'affectation pour étude du moulin :

- article 2138 construction : - 2 310.00
- article 203 étude : + 2 310.00

6. Questions diverses

- comptabilité : admission en non-valeur de 320 euros,
- devis façade « atelier » : rejointoiement 2 murs, 3 689.29 euros : le conseil municipal décide à l'unanimité de réaliser ces travaux,
- plots sur les passages à gué (1 Farage, 2 Source) : travail fait par Mr Petithomme pour 560 euros. La commune fournit le matériel. Le conseil municipal approuve à la majorité ce travail.

La séance est levée à 22 h 45.

Le Maire
Claude CROS